

RÉPONSE À L'ÉVALUATION DU RENDEMENT GLOBAL DE LA FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a reçu une deuxième Évaluation du rendement global favorable. BBMD inc., la société de conseil indépendante qui a réalisé l'évaluation souligne que l'organisme est efficace et efficace. La société a fait état de réussites importantes pour chacun des résultats escomptés et d'un soutien manifeste à la conception et à la prestation de ses fonds, de même qu'à son modèle organisationnel, selon diverses parties prenantes de l'écosystème de financement de la recherche au Canada. Le rapport formule également 3 suggestions et une recommandation.

Continuer à répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes

Première observation de BBMD : Comme c'est le cas à l'heure actuelle, la FCI doit demeurer à l'écoute des besoins et des attentes des parties prenantes, et continuer d'y répondre, notamment en prenant en considération les bénéficiaires ultimes, les autres partenaires financiers et les utilisateurs finaux, dont le secteur privé. Elle doit aussi tenir compte de toute modification aux conditions de l'écosystème de financement de la recherche qui pourrait influencer sur l'atteinte des résultats généraux en recherche et développement, les contributions de la FCI à ceux-ci et les approches adoptées pour les aborder.

La FCI est guidée par un ensemble de valeurs et de principes qui oriente ses décisions. Au nombre de ces valeurs, notons une approche « consultative » et « axée sur le client ». La FCI reconnaît l'importance de consulter et de mobiliser les parties prenantes. Elle s'efforce d'offrir un service à la clientèle efficace, efficient et novateur tout en maintenant un dialogue ouvert avec les établissements de recherche, leurs partenaires et les principales parties prenantes. Elle continuera à veiller à ce que la voix de ses clients soit entendue et leurs points de vue, pris en compte, dans la mesure du possible, dans la conception et la prestation de ses fonds.

Préconiser un financement stable à long terme

Deuxième observation de BBMD : Les efforts de sensibilisation déployés par la FCI sont importants. La FCI devrait continuer à préconiser l'attribution d'un financement stable à long terme en vue de renforcer la capacité des établissements et d'assurer la poursuite de ses activités courantes.

Afin d'obtenir des contributions de la FCI, les établissements doivent faire en sorte que la demande de financement soumise soit en phase avec leur plan de recherche stratégique. L'octroi de financement prévisible à long terme à la FCI permettrait aux établissements de mieux se positionner pour atteindre leurs priorités de recherche en planifiant les activités à accomplir en fonction d'un cycle de financement pluriannuel. Un tel financement permettrait également aux provinces de planifier leurs investissements dans des projets d'infrastructure de recherche dans les établissements qui les concernent. Pour ce faire, la FCI continuera à élaborer ses activités de sensibilisation en mobilisant les principaux bénéficiaires et parties prenantes concernés par son financement à long terme.

Renforcer des relations avec les organismes fédéraux de financement de la recherche

Troisième observation de BBMD : Pour faire un lien avec notre première observation, nous pensons que la FCI doit continuer à rester au fait des besoins et des lacunes de financement en maintenant des liens profonds avec les parties prenantes et les organismes fédéraux de financement de la recherche.

Dans la *Feuille de route 2012-2017* de la FCI, deux des six orientations stratégiques – « appuyer et renforcer la capacité de recherche du Canada » et « favoriser les partenariats fructueux » – sont liées à cette observation. La FCI occupe un créneau unique dans le système fédéral complexe de financement de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle reconnaît ainsi l'importance de collaborer avec les organismes fédéraux de financement de la recherche et diverses parties prenantes pour comprendre les besoins, les lacunes et les occasions du système dans le but d'optimiser les ressources disponibles aux établissements bénéficiaires et, en fin de compte, de maximiser les retombées pour la société canadienne.

Mettre en évidence le rendement historique de la FCI

Première recommandation de BBMD : Lors de la préparation de son prochain Cadre de rendement, d'évaluation, de risques et de vérification, la FCI devrait inclure tous les aspects des résultats escomptés selon ses accords de financement dans le modèle logique, le cadre de mesure du rendement et le cadre d'évaluation. De plus, la FCI devrait envisager d'ajouter à son modèle logique certaines retombées immédiates qui vont au-delà du « renforcement de la capacité » des établissements bénéficiaires, et inclure ce qu'elle accomplit pour ses autres parties prenantes. De telles retombées pourraient être tirées de certains aspects qui figurent dans la Feuille de route 2012-2017 de la FCI.

La FCI doit revoir son Cadre de rendement, d'évaluation, de risques et de vérification d'ici au 31 mars 2015 pour en assurer l'harmonisation avec l'entente de contribution de 2014. Nous avons considéré avec soin les deux volets de cette recommandation en vue de cette mise à jour.

La FCI est régie par deux accords de financements et une entente de contribution :

- l'Accord de financement de 1997 (révisé), qui comprend quatre « objectifs nationaux »;
- l'Accord de financement de 2010, qui comprend quatre « résultats escomptés »;
- l'Entente de contribution de 2014, qui présente de légères modifications relatives aux objectifs nationaux et aux résultats escomptés.

Les « objectifs nationaux », établis par le gouvernement du Canada, concernent les activités de la FCI, alors que les « résultats escomptés » visent les bénéficiaires du financement de la FCI. Ces objectifs et résultats sont étroitement liés et interdépendants.

Pour éviter les chevauchements et les répétitions, le modèle logique de la FCI ne présente pas explicitement tous les objectifs nationaux et résultats escomptés. Nous avons plutôt établi qu'il était préférable d'en inclure certains dans des énoncés de résultats et de retombées plus vastes. Nous ne doutons pas que l'ensemble des objectifs et résultats se reflète dans le modèle logique révisé de la FCI. Cette dernière recueille régulièrement des données liées aux objectifs et aux résultats escomptés, de même qu'à l'atteinte de ses priorités stratégiques.